

SERVICE DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION POUR LES ÉLÈVES AYANT UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

Le service de soutien à l'intégration est formé d'une orthopédagogue et d'une éducatrice. L'objectif du service est d'offrir du soutien à la fois aux élèves ayant un TSA qui sont intégrés en classe adaptée ou régulière et aux enseignants. Pour les jeunes, ce soutien vise à pallier certaines difficultés en lien avec leur diagnostic afin de leur permettre de mieux fonctionner à l'école. Cet encadrement englobe un volet académique et un volet comportemental.

VOLET ACADÉMIQUE

Chaque élève peut bénéficier d'un suivi en orthopédagogie, en fonction de ses besoins, et qui peut prendre la forme suivante :

- Évaluation des besoins et mise en place de mesures adaptatives (ex : endroit isolé et calme pour travail et examen, allègement d'horaire, mise en place d'aide technologique, 1/3 temps supplémentaire, etc.);
- Enseignement individuel (revoir notions vues en classe);
- Accompagnement en classe;
- Recherche d'approches susceptibles de compenser les difficultés cognitives associées au TSA;
- Rééducation;
- Etc.

VOLET COMPORTEMENTAL

Chaque élève bénéficie d'un suivi avec une éducatrice spécialisée (T.E.S) visant à intervenir sur les différentes problématiques suivantes :

- Organisation
- Devoirs
- Routine
- Non-respect des règlements
- Résolution de conflits
- Comportement en classe
- Anxiété
- Etc.

Et qui peut prendre la forme suivante :

- Observation en classe;
- Accompagnement en classe et/ou dans les transitions;
- Rencontre individuelle;
- Communication avec les parents;
- Développement d'outils (ex : scénarios sociaux, référentiel, etc.).